

AMIF / Dark Stores & dark kitchen

Lionel Delbos – 09/02/2023

- De quoi s'agit-il?
- Dans quel contexte?
- Quelles problématiques?
- Quelles actions locales?
- Quelles actions nationales?
- Quelles perspectives?

- De quoi s'agit-il?
 - Des surfaces d'entreposage destinées à la livraison dans de très brefs délais à domicile de produits alimentaires et de grande consommation commandés en réseau
 - Une surface moyenne de 350m² hébergeant 1500 références (10% d'un drive piéton ou d'un supermarché de proximité)
 - Une aire de chalandise de 50 à 150 000 consommateurs dans un rayon d'un quart d'heure (à vélo ou en scooter) ; panier moyen de 25€
 - Près d'une centaine sur Paris, 11 à Lyon ; la moitié dans d'anciennes surfaces commerciales ; la majorité en situation illégale
 - Un déploiement depuis les villes les plus denses vers leurs premières couronnes

- Dans quel contexte?

- De Manufrance au dark stores en passant par les 48h chrono : un mouvement mondial de désintermédiation provoqué par la digitalisation des transactions et la traçabilité des produits et données
- D'Uber à Getir en passant par Airbnb ou les trottinettes... Des levées de fonds massives sur des périodes très compactes : une stratégie d'expansion, de prédation et de prise de positions rapides avant consolidation (en cours autour du duopole Fling / Getir)
- Une dilution engagée dans les autres formats urbains (Carrefour Sprint, partenariats avec Uber ou Deliveroo...)
- Impact Covid : courses alimentaires livrées à domicile : +20% en 2020
- Des mouvements massifs de recomposition de l'offre commerciale, avec un retour sur les centralités et vers des mailles urbaines plus resserrées

- Quelles problématiques?

- Nuisances de proximité : livraisons anarchiques, stationnement des livreurs sur le domaine public, conduite des livreurs, gestion des déchets...
- Fragilisation de l'offre commerciale de proximité, et notamment des supermarchés ; remise en question de politiques publiques de long terme de soutien et de diversification du commerce de proximité
- Déqualification des linéaires commerciaux par opacification des vitrines
- Implantations sans déclaration et en contradiction avec les PLU ; évolution permanente des formats (dilution dans la distribution commerciale classique)
- Un débat de fond sur l'encadrement des nouveaux formats commerciaux : laisser-faire ou régulation?
- Des dérives sociales nombreuses et documentées (procès Deliveroo)

- Quelles actions locales?

- Un rappel : le PLU détermine les destinations et les règles de construction, il ne se prononce pas sur l'usage économique
- Faire appliquer la loi et le règlement local : changement de destination par déclaration, zones protégées, linéaires commerciaux, façades ouvertes, hygiène (pour les DK)...
- S'appuyer sur les cadres d'utilisation du domaine public, sur les dispositions en matière de vente d'alcool, sur les ouvertures dominicales, sur la gestion des déchets...
- Sanctionner : PV, astreintes administratives, saisine du procureur...
- Prendre position publiquement pour provoquer les conditions d'un dialogue avec les opérateurs (+ mobilisation des commercialisateurs)

- Quelles actions nationales?

- Commerce ou entrepôt? Stabiliser la destination des dark stores, définir les dark kitchen
- Une interpellation fin 2021 (Assises du Commerce)
- Une première orientation en avril 2022, riche d'ambiguïtés (point de livraison = commerce)
- Une nouvelle interpellation en juillet 2022
- Le revirement du 6 septembre 2022 : les dark stores sont des entrepôts
- Le décret du 10 novembre 2016 et son décret modificatif ; le « ralentisseur » drive piétons

- Quelles perspectives?
 - Signature et publication du décret : consolidation des procédures pour les DS se positionnant comme « commerces » ; adaptation des documents d'urbanisme pour les DK
 - Problématique des moyens juridiques à mobiliser / mutualiser
 - Vigilance sur les effets de bord (drive piétons, ELU...) ; impact des ZFE
 - Initiative Ville de Paris / Saisine de la Commission Européenne (droit social, régulation des plateformes, impact carbone des livraisons, propriété des données...)
 - Relance des débats des Assises du Commerce : et le consommateur dans tout ça...? Empreinte carbone du clic, choix et coût des livraisons...